

DEPARTEMENT
SAVOIE
ARRONDISSEMENT
CHAMBERY

Objet : Boutique de l'Office de tourisme du Lac d'Aiguebelette – Création d'une régie de recettes - ANNULE ET REMPLACE LA DELIBERATION N°2024_15_01_9 suite à erreur matérielle
EXTRAIT

du Registre des Délibérations du Conseil d'Administration
de l'EPIC OFFICE DE TOURISME DU LAC D'AIGUEBELETTE

Séance du 15 janvier 2024

L'an deux mille vingt-quatre et le quinze janvier à 18h30

Le comité de direction de l'EPIC, s'est réuni au nombre prescrit par le règlement à NANCES, sous la présidence de M. Serge GROLLIER

Présents : MMES MRS. BOIS. GROLLIER. BAILLY. FAUGE. FRANCONY. LEBRAT. MANTEL. MOITEAUX. SEINE. TAVEL. MILLET (suppléante de J.TUR).

Absents excusés : MMES MRS. TUR

Le Président,

Rappelle à l'assemblée que l'Office de tourisme du Lac d'Aiguebelette gère une boutique destinée à vendre des produits mettant en valeur le territoire et une billetterie ;

Propose la création d'une régie de recettes pour l'encaissement des recettes issues des produits du tourisme dans les conditions suivantes :

- modes de recouvrement : carte bancaire, chèque ou espèce ;
- le régisseur sera autorisé à détenir un compte de dépôt de fonds au Trésor,
- Le régisseur pourra percevoir une indemnité de manipulation des fonds.

Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré à l'unanimité :

APPROUVE la création d'une régie de recettes pour l'encaissement des produits du tourisme telle que présentée précédemment ;

AUTORISE la Directrice, après avis conforme du comptable public, à prendre les arrêtés :

- de constitution de la régie de recettes,
- de nomination du régisseur et du(des) mandataire(s) pour la régie créée.

AUTORISE la Directrice à signer toutes les pièces s'y rapportant et à entreprendre toute démarche relative à ce sujet.

Ainsi fait et délibéré, les jours, mois et an que dessus.

Pour extrait certifié conforme,

Le Président,

Serge GROLLIER



